

La Cour des comptes : mieux que Merkel et le FMI !

Le rapport publié le 17 juin se pare de la légitimité de ceux qui parlent de chiffres (<http://www.ccomptes.fr/Actualites/A-la-une/Situation-et-perspectives-des-finances-publiques-2014>). Ainsi la Cour des comptes se permet à nouveau de donner des conseils dont on sait qu'ils risquent, sous une forme ou une autre, de revenir dans le débat public.

En cause, la dette de la France et sa capacité à maîtriser les déficits (4,3% du PIB en 2013) : la Cour des comptes constate que la réduction de la dette est plombée par la trop faible remontée des recettes (il manquait 14,6 milliards par rapport à ce qui était prévu en 2013). La récession, le nombre de chômeurs/ses, la consommation en berne amènent trop peu de ressources fiscales. Et pourtant, les dépenses de l'Etat ont fortement diminué.

Son remède : réduire encore les dépenses (car la Cour des comptes ne croit pas au retour rapide de la croissance). Elle préconise ainsi de baisser encore le nombre des fonctionnaires, de ne pas recruter dans les secteurs qui comme l'Education avaient été jugés prioritaires. Et, au delà du gel du point d'indice des fonctionnaires, de revoir les primes, l'avancement, le temps de travail... de telles décisions auraient des conséquences bien au delà de la fonction publique sur les négociations salariales ou sur le temps de travail.

Les collectivités locales sont appelées à faire des économies, notamment sur les investissements publics. Et les dépenses en matière de protection sociale sont aussi dans le viseur, à l'hôpital en particulier.

Il y a quelques semaines, le Collectif d'audit citoyen de la dette, indiquait que 59% de la dette de l'Etat provenait des cadeaux fiscaux et des taux d'intérêts excessifs liés aux emprunts sur les marchés financiers, confirmant ce que nous disons : les capitalistes nous coûtent cher (<http://www.audit-citoyen.org/?p=6291>). D'autres moyens d'agir existent donc. Et même chez ceux qui dirigent le monde aujourd'hui, des politiques différentes sont imaginées : dans le même temps, le Fond monétaire international ou le Premier ministre allemand incitent à faire des pauses ou relativisent les exigences d'austérité... Ce n'est pas par grandeur d'âme, c'est lié au constat qu'ils font des effets désastreux au plan économique de telles politiques.

Alors qu'une conférence "sociale" doit s'ouvrir début juillet, la Cour des comptes entend donner le la. Il est urgent que les syndicats, tous ceux et celles qui veulent défendre les intérêts de la population salariée, en retraite, au chômage ou en formation, et dans l'intérêt des usagers des services publics, décident d'agir ensemble pour d'autres choix. Les conflits sociaux actuels indiquent cette volonté là.

18 juin 2014

**144 Bd de la Villette
75 019 Paris**

**Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**

